

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Tassoult
Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de français

N° de série :

N° d'ordre :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Spécialité : sciences du langage.

Thème :

**Analyse des interférences des productions écrites des étudiants première
années LMD langue et littérature française**

Etudiant :

Bouhai Ala-Eddine

Lamri Mohammed saleh

Directeur de recherche :

M. Bedouhène Noureddine

Membres du jury :

Président : M. radjah Abdelouahab

Maitre assistant à l'université de Jijel

Rapporteur : M. Bedouhène Noureddine

Maitre assistant à l'université de Jijel

Examineur : Mem Bounouni Widad

Maitre assistant à l'université de Jijel

Année universitaire : 2015/2016

Remerciements

Nous tenons, à exprimer toute notre reconnaissance en vert notre directeur de mémoire Monsieur Bedouhene Noureddine, qui a su nous inspiré avec ses conseils et directives.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les enseignants, qui nous ont aidé et à toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé nos réflexions.

Nous tenons, également, à remercier les membres du Jury qui ont accepté de participer à l'évaluation de ce mémoire.

Dédicace

Nous dédions ce modeste travail de recherche à nos très chers parents et à nos frères et sœurs ainsi qu'à nos amis et en particulier Lamine, Kader, Hayete, Imène, amira et Fawzy.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE

CADRE THEORIQUE

Chapitre1 : bilinguisme et linguistique contrastive 11

- 1. Le bilinguisme 12
 - 1.1. Définition du bilinguisme 12
 - 1.2. Les avantages et les entraves du bilinguisme 14
 - 1.3. Le bilinguisme entre l'acquisition et l'apprentissage 15
- 2. La linguistique contrastive 17
 - 2.1. Le rôle de la linguistique contrastive 17
 - 2.2. Les interférences et l'analyse contrastive 21
 - 2.2.1. Le fondement de la notion d'interférence 21

Chapitre II : Les interférences 23

- 1. Définition et caractéristiques 24
 - 1.1. Nécessités de l'interférence 24
 - 1.2. Le degré d'extension des interférences 25
 - 1.3. Types d'interférences 27
 - 1.3.1. Les interférences morphosyntaxiques 27
 - 1.3.2. Les interférences lexicales 28
 - 1.3.3. Les interférences sémantiques 29
 - 1.3.4. Les interférences grammaticales 29
 - 1.3.5. Les interférences culturelles 30
- 2. Variation et analyse des interférences 31
- 3. Distinction entre les interférences et l'alternance codique 31

CADRE PRATIQUE

Chapitre I : Corpus et échantillonnage 33

- 1. Présentation du corpus 34
- 2. L'objectif de la recherche 35

3. Exemple d'analyse contrastive	35
3.1. La phrase nominale en arabe.....	35
3.2. La phrase verbale en arabe	35
3.3. Comparaison arabe/français	36
3.4. Le choix des pronoms possessifs en relation avec les pronoms personnels /tu/ et /vous/	36
4. Echantillon de différent type d'interférence rencontré	36
1. L'interférence morphologique.....	41
1.1. Le genre	41
1.2. Expressions périphrastique dans l'une des deux langues correspond à un seul substantif dans l'autre	42
1.3. Les formes pronominales et non pronominales des verbes	42
1.4. L'accord en personne et en nombre avec un contenu collectif	43
1.5. L'accord de "tout" employé comme déterminant	43
2. Interférences syntaxiques	44
2.1. la reprise du sujet	44
2.2. La confusion dans le système des prépositions.....	44
2.3. Les pronoms relatifs	46
3. Interférences lexicales	47
3.1. L'emploi considérable des possessifs comme interférence (arabe français)	48
4. L'interférence sémantique	48
5. Interférences morphosyntaxiques	49
6. les problèmes de conjugaison en relation avec les interférences	50
Conclusion générale	52
Bibliographie.....	54
Annexes.....	57

Introduction générale

Au 20^{ème} siècle, les sciences du langage se sont développées à un rythme accéléré. Ils ont contribué à enrichir et moderniser plusieurs langues vivantes.

En Algérie, avec l'amorce de la démocratisation de l'enseignement, de l'ouverture de l'école sur le monde et du développement effréné des moyens de communication, le besoin d'apprentissage d'une 2ème langue (français) est devenu une nécessité vitale pour nombre d'apprenants.

Cette contrainte scolaire et ce besoin social ont incité les apprenants à développer leur propre stratégie d'apprentissage. Stratégie basée essentiellement sur la langue (langue maternelle) qu'ils maîtrisent le mieux.

L'influence morphologique et syntaxique, apparentes, de la langue maternelle sur le code oral et écrit de l'apprenant n'est plus un secret pour un observateur averti.

Ce bilinguisme spécifique aux apprenants algériens s'avère une niche d'erreurs interférentielles.

Ces erreurs ne sont pas seulement une réalité pédagogique qui révèle le degré de maîtrise d'une langue de l'apprenant, c'est surtout une réalité linguistique naît du contact de deux systèmes linguistiques étrangers l'un à l'autre. Nous proposons de dépasser le cadre pédagogique de la faute et de la correction pour analyser ces erreurs dans une perspective linguistique nécessairement contrastive afin de dégager à partir de la pratique du français en milieu étudiant les principaux points d'interférences interlinguales arabo-français.

On dit qu'il y'a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible par exemple français un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue maternelle ou d'autre langues

« L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on écrit dans une autre C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident. »¹.

Malgré treize années de scolarité et d'études du français, un certain nombre d'étudiants, arrivés à l'université, rencontrent encore d'énormes difficultés dans cette

¹W.F.MAKEY, cité par. DEBYSER, in revu langue Française n° 8 décembre 1970 p:34.

langue, notamment ceux qui ont choisi de suivre des études en lettres et langue française, ils se retrouvent en situation de blocage quand il s'agit de s'exprimer à l'orale ou à l'écrit.

Pour pouvoir dépasser cette situation embarrassante les étudiants se trouvent dans la nécessité de se référer à leur langue maternelle, ils sont saturés des structures, des formes et des règles de leur langue maternelle, ce qui pose problème surtout au niveau morphologique qui touche par excellence le genre des noms (le féminin et le masculin).

L'interférence morphologique qui sera d'ailleurs en grand partie notre objet de recherche concerne le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition.

Dans ce modeste travail de recherche, nous allons procéder, par relever systématiquement des erreurs interférentielles à partir d'une trentaine de copies de production écrite des étudiants de première année LMD lettres et langues françaises université de Jijel, Dans plusieurs copies qui ont été consultées où ont été demandées à l'apprenant de faire la description d'une personne (meilleur ami).

Durant notre cursus universitaire, nous avons été confrontés à des situations de communication orales ou écrites très difficiles où le contact nous a obligés à nous référer à notre langue maternelle pour passer notre message, parfois comme fatalité et parfois instinctivement.

Cette difficulté a éveillé en nous le désir de savoir le pourquoi de ces interférences, ce désir était déterminant dans le choix du thème, dans l'espoir d'avoir en moins une piste qui remonte jusqu'aux sources du problème pour proposer une solution ou du moins soulever un problème.

Cette situation nous amène à nous poser quelques questions :

- Comment expliquer le fait que des étudiants spécialisés en lettres et langues françaises n'arrivent pas à utiliser correctement cette langue et commettent souvent des erreurs relevant des interférences, et quelle est l'origine de ce problème ?

- Comment s'explique la récurrence des interférences dues au bilinguisme ?
- Quelle sont les types d'interférence rencontrées chez les étudiants ?

Pour orienter notre réflexion et mieux aborder les objectifs de cette recherche, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- ❖ Ces interférences sont dues à la non maîtrise des règles syntaxiques de la langue française et de la morphologie de sa phrase
- ❖ Ces erreurs interférentielles sont dues au transfert des règles de la langue maternelle vers la langue française

Notre travail de recherche porte sur l'analyse des interférences morphologiques. Nous avons en guise de corpus choisi de travailler sur les textes rédigés par des étudiants en première année licence. Nous avons tout au long de ce mémoire essayer de détecter de caractériser et d'analyser ces phénomènes d'interférences.

Comme tout travail relevant des sciences humaines, notre travail s'articule en deux grandes parties. La première partie est consacrée à l'étude théorique. Elle renferme deux chapitres ; dans le premier chapitre nous nous focalisons sur les notions de bilinguisme et linguistique contrastive ainsi que leurs relations avec les interférences.

Dans le deuxième chapitre concerne les différentes définitions attribuées à ces phénomènes notamment leurs pluralités.

A l'instar de la première partie, la deuxième regroupe deux chapitres dédiés à l'analyse proprement dite ; de ce fait, le premier chapitre contient une présentation détaillé du corpus ainsi qu'une mise en relief des principaux résultats obtenu.

Dans le deuxième chapitre nous avons entamé une analyse rigoureuse en s'appuyant sur la linguistique contrastive.

CADRE THEORIQUE

Chapitre I : bilinguisme et interférences

1. Le bilinguisme

1.1. Définition du bilinguisme

Il est indispensable de savoir comment on apercevait le bilinguisme autrefois voir si ce dernier a des avantages sur l'individu ou pourrait-il être néfaste sur son développement psychique.

Il est à noter que les définitions autour de ce concept nous donne l'opportunité de répondre à quelques questions suscité par le bilinguisme qui continu toujours d'évoluer. Il a été étudié sous plusieurs angles parfois divergents et parfois convergents afin de trouver des solutions à certains problèmes et aussi pour les disciplines qui ne veulent pas admettre que le bilinguisme est un phénomène adéquat pour modifier le monde ; mais au final il eut des sciences spécialisées telles la linguistique, la psychologie et autres qui ont établi des ponts.

Nous rencontrons différentes linguistiques qui s'intéressent au bilinguisme nous citerons William- Francis Mackey¹ ces derniers constatent que le bilinguisme touche à l'individu, à la communauté ainsi qu'à la langue.

L'être humain a pour besoin de communiquer donc ce dernier a des capacités qui lui permettent d'utiliser une langue ou plus, comme il est défini dans des glossaires de spécialité «Qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues, sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre"² ce qui sera également défini par BLOOMFIELD pour qui le bilinguisme consiste à : « Parler deux langues comme ceux qui les ont pour langue maternelle »³

HAUGEN⁴ tant qu'à lui considère que les énoncés bien formés dans l'autre langue nous poussent à dire que ce concept s'allège en niant le caractère absolu et en reconnaissant son caractère relatif.

Le linguiste W.F.MACKEY approuve cette optique qui rapproche le bilinguisme de l'alternance codique, qui a son tour et le résultat d'un mélange entre deux langues ou plusieurs, ce dernier a pour finalité de prouver la coexistence de plus de deux langues ainsi ce concept continu de s'agrandir et cela en reliant le bilinguisme à la langue écrite sous la notion

¹W.F.MACKEY, *bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris 1976. s.p

² Glossaire linguistique, cité par W.MACKEY in *bilinguisme et contact de langue*, Klincksieck, Paris 1976 s.p.

³L.BLOOMFIELD, cité par W.MACKEY in *bilinguisme et contact de langues* Klincksieck, Paris, 1976, s.p.

⁴E.HAUGEN, cité par W.MACKEY in *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 1976,

de « la connaissance passive »⁵ qui veut dire que pour déterminer le bilinguisme. Nous prenant la langue maternelle comme repère donc en parlant une deuxième langue le locuteur sera considéré comme un bilingue. Le linguiste W.F.MACKEY parle aussi d'une communauté bilingue qui pour cette existence revient à des faits différents à une ou plusieurs communautés linguistiques qui, s'ouvrent les unes sur les autres et bien sur le contact des bilingues qui maîtrisent les deux langues. Toutefois, cela est différent quand il s'agit d'une communauté fermée car celle-ci ne privilégie pas la naissance du bilinguisme et pour pouvoir l'étudier, il faudra séparer entre le bilinguisme individuel et le bilinguisme intralinguistique et cela offre une analyse plus détaillée de ce phénomène qui auparavant était dévalorisé par les sciences spécialisées.

Par l'élargissement de ce phénomène du bilinguisme un autre est apparu et c'est celui de « l'équilinguisme »⁶ et cela signifie le fait d'avoir une équivalence dans les deux langues utilisées c'est à dire le même degré de maîtrise, mais pour quelques linguistes cela est quasiment impossible à réaliser et ce phénomène n'a rien avoir avec le bilinguisme dans lequel il est impossible d'atteindre cette perfection égale dans la maîtrise de deux langues.

Nous pouvons citer plusieurs définitions se rapportant à ce sujet ;

- Le bilinguisme est « la maîtrise de deux langues ».⁷
- Le bilinguisme commence quand un locuteur d'une langue peut produire des phrases complètes et signifiantes dans une autre langue.⁸
- Le bilinguisme est l'utilisation en alternance de deux langues ou plus (il est à peu près impossible de déterminer le moment où un individu devient bilingue).⁹

Nous comptons deux types de bilinguismes, un bilinguisme individuel et un autre social ;

- Le bilinguisme individuel est perçu comme une acquisition personnelle d'une deuxième langue.
- Le bilinguisme social est une contrainte sociale d'être bilingue.

Pour ce qui est du cadre de l'enseignement nous pouvons apercevoir quatre modèles du bilinguisme.

⁵ *Ibid.* p

⁶ *Ibid.* p.14

⁷ L.BLLOMFIELD, *language*, Klincksieck, Paris, 1933, p.56.

⁸ E.HAUGEN, *la langue Norvégienne en Amérique*, 1953, p.7

⁹ W.F. MACKEY, *éducation et bilinguisme*, Klincksieck, Paris, 1968, p.205.

- Le modèle de l'immersion : l'apprenant est en immersion dans la langue seconde et n'utilise jamais sa première langue.
- Le modèle de l'alternance : la première langue est utilisée dans certaines matières et la langue seconde pour les autres.
- Le modèle de la transition : au début on n'utilise que la langue première, puis on augmente progressivement l'utilisation de la langue seconde, jusqu'à faire disparaître complètement l'enseignement de la langue première.
- Le modèle du maintien des deux langues est semblable au modèle de la transition sauf que la première langue ne sera pas supprimée.

1.2- Les entraves et les avantages du bilinguisme

Cependant et avec l'évolution continue du bilinguisme, les gouverneurs ont pour objectif de faire de lui un phénomène officiel en s'occupant des individus afin qu'ils se servent d'une ou plus d'une langue(s) qui ne leur appartiennent pas, surtout à l'égard des langues indo-européennes largement utilisées, à titre d'exemples l'anglais, le français, l'allemand, le hendi, l'espagnol, le russe, l'italien, le portugais,...etc.

Cette intervention des états a pour mission de s'engager pour inculquer de nouvelles habitudes aux individus qui se familiarisaient seulement avec leur langue d'origine, et que l'occasion est offerte pour s'ouvrir sur le monde surtout avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ne restent pas éloignées du domaine de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Car ce dernier représente le milieu propice à toute ouverture qui soit facilitatrice à la découverte d'autres langues, de ce fait d'autres cultures (la langue et la culture sont indissociables) à condition qu'il soit bien investi, car si ce milieu est défavorable, cela ne favoriserait pas un meilleur apprentissage des langues étrangères qui rendra l'apprenant apte à s'ouvrir sur le monde à travers la connaissance de deux ou de plusieurs code(s) linguistique(s), devant connaître la ou les culture(s) qu'elle(s) véhiculent, autrement dit, dans cette direction, on essaye de mettre l'accent sur les différents troubles qui se révèlent au cours du processus de l'apprentissage d'une manière générale, et plus spécialement celui causé par le mauvais apprentissage de ces langues, surtout que le bilinguisme comme le mentionnent plusieurs spécialistes de différents domaines, a des influences émotionnelles, intellectuelles et culturelles sur l'individu.

Ces influences peuvent s'opposer à l'apprentissage en créant une entrave ou un handicap, comme elles peuvent le faciliter. Donc le bilinguisme est comme une arme à double tranchant, tantôt il expose des effets négatifs qui gênent le bon d'écoulement de l'apprentissage, tels que ceux présentés sur le plan émotionnel et qui s'expliquent par le fait que l'apprenant se sent dans une situation inférieure car ses expressions à l'oral comme à l'écrit manquent de fluidité et de pertinence. De ce fait il manifeste un comportement d'isolement qui agit négativement sur la formation des idées, de même ces inconvénients se présentent aussi sur le plan culturel à cause de l'existence d'une forme hybride de culture qui ne s'intègre ni dans sa culture propre ni dans l'autre culture.

En revanche et comme on l'a signalé, le bilinguisme dispose d'une facette positive qui peut engendrer de nouvelles connaissances permettant d'élargir le champ de pensée et d'intelligence.¹⁰

1.3- Le bilinguisme entre l'acquisition et l'apprentissage

En situation d'apprentissage, il s'avère indispensable d'analyser le degré du bilinguisme à travers les expériences menées des apprenants ayant déjà acquis comme langue maternelle l'arabe dialectal (apprenants arabophones), une langue seconde qui est l'arabe littéraire (standard) et une première langue Étrangère (le français) apprise vers l'âge de neuf ans et malgré leur scolarisation en langue étrangère (qui a duré presque dix ans), ils trouvent encore des difficultés d'apprentissage en matière de production écrite.

Cette situation nous pousse à nous poser les questions suivantes :

- Que signifie une éducation bilingue ?
- Quels sont les principaux obstacles qui perturbent l'acquisition et/ou l'apprentissage d'une langue étrangère afin de les éviter pour atteindre un niveau optimal d'appropriation de la langue ?

Notre objectif derrière ces interrogations est de mener à bien une étude pratique en écartant par l'évitement de tout dépassement agissant négativement sur l'apprentissage d'une façon générale, et plus spécifiquement toute gêne due à l'intervention d'une manière ou d'une autre de la langue maternelle ou seconde influençant de ce fait l'apprenant pendant la réalisation des productions en classe et sous les contraintes dirigées par l'enseignant en milieu scolaire afin de détecter le diagnostic pour dévoiler la cause de l'erreur dans un

¹⁰Sur : <http://www.limag.refer.org/thèse/SOUAD/partie1,chap1.htm>.

premier lieu, et de proposer et d'analyser les suggestions dans un second lieu en insistant sur les points linguistiques.

Pour répondre à ces questions, nous allons essayer de voir et d'étudier le point de vue d'un linguiste qui a souvent brillé dans le courant du bilinguisme et du plurilinguisme, qui peut nous servir comme un témoignage vif, car il vit une enfance plurilingue précoce.

Gilbert DALGALIAN¹¹ insiste sur le rôle crucial que peut nous apporter l'acquisition des langues dès le jeune âge, en soumettant l'enfant à une éducation bi ou plurilingue en parallèle avec l'acquisition du langage.

Parler du langage nous renvoie au rôle que peut jouer les parents dans la vie affective, intellectuelle et culturelle de leur enfant, car et comme on l'a signalé juste dans le point précédent, ces facteurs peuvent agir dans le sens positif pour accélérer l'apprentissage, ou au contraire dans le sens opposé pour le ralentir, c'est ainsi que les parents participent dans son orientation primitive et décisive à la fois, dans l'objectif premier est de le préparer après l'âge dit du langage (qui s'étale entre cinq à sept ans) à l'acquisition/apprentissage d'autres langues vivantes où la tâche sera facile et rapide.

Selon G. DALGALIAN¹² les parents doivent mettre l'enfant dans un bain de récits et de lectures multiples et riches pour accoutumer son appareil auditif par l'acte de l'écoute sans pour autant attendre de lui d'activer son appareil phonatoire pour accomplir la tâche de Le Harmattan, 2000, p.12. Lecture.

Ce système d'apprentissage a pour but la création de stimulus afin d'inculquer à l'enfant comment maintenir, dans une période ultérieure, une conversation au biais de la parole, ce stratagème le conduira en effet à développer ses capacités intellectuelles et sensitives afin de pouvoir emmagasiner et garder le maximum de lexique (bagage lexical), ainsi que l'ensemble de structures et de formes syntaxiques sur lesquelles se base le fonctionnement d'une langue quelconque au cours d'une communication orale.

¹¹11G. DALGALIAN, *Enfances plurilingues: témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue*, Le Harmattan, 2000, p.12.

¹²*ibid.*12

Cela a des effets positifs, il s'agit comme le montre G. DALGALIAN d' : "*une compétence textuelle à l'oral*" ¹³ qui lui ouvre les grandes portes pour accéder au sens du message transmis par l'interlocuteur.

2. La linguistique contrastive

2.1. Le rôle de La linguistique contrastive

Il est évident que l'apprentissage d'une deuxième langue diffère de celui de la langue maternelle, néanmoins, il convient de noter que lors de l'acquisition d'une langue seconde, deux aspects sont pris en considération, notamment dans les comparaisons entre les deux systèmes linguistique , d'une part, le fait que l'apprentissage d'une langue étrangère ou langue seconde, est réalisé à un stade du développement cognitif plus avancé que celui atteint lors de l'apprentissage de la langue maternelle. D'autre part, le fait que l'acquisition d'une langue seconde signifie, qu'un individu qui acquiert une seconde langue possède déjà un bagage linguistique dans sa langue maternelle. ¹⁴

La question est dans quelle mesure ce double bagage cognitif et linguistique est-il à l'origine d'un processus d'apprentissage différent de celui de la langue maternelle ?

- La plupart des chercheurs acceptent le postulat selon lequel l'apprenant d'une langue seconde quel que soit son âge est face à des problèmes d'ordre sémantique différents.
- L'apprenant d'une langue maternelle L1, part d'un terrain vierge, il se structure dans sa langue maternelle. ¹⁵
- L'apprenant d'une langue seconde L2, part d'un terrain qui est la structuration de sa langue maternelle. Il va lui falloir une volonté pour s'éloigner de sa langue maternelle.
- Quel rôle une langue maternelle peut-elle jouer dans l'apprentissage d'une langue seconde L2 ?
- Cette question est à l'origine de deux grandes tendances dans l'étude de l'acquisition d'une langue seconde L2 :
 - a. La première tendance est celle qui insiste sur l'aspect (développementale universel) de cette acquisition et qui a donné lieu à des approches comme l'analyse

¹³<http://www.educavox.fr/formation/analyse/les-avantages-du-bilinguisme-un-resume-de-l-etat-actuel-des-recherches>

¹⁴C.TAGLIAN, la classe de langue, Paris, 1994, clé international, p.151.

¹⁵A.BOUALILI, linguistique contrastive, sur <http://bilinguisme.net> et apprentissage, les mécanismes d'acquisition d'une deuxième langue.

des erreurs, les inter langues et les systèmes approximatifs dans lesquels on analyse l'acquisition en termes de stades développementaux en minimisant l'apport de la langue maternelle L1.

- b. La deuxième tendance insiste sur l'importance et le rôle de la langue maternelle dans l'acquisition de la langue seconde L2.

Cette approche mettra l'accent sur les interférences et sur l'analyse contrastive des réalisations des élèves. L'analyse contrastive compare les éléments des deux langues en insistant sur les différences plutôt que sur les ressemblances.

Tout apprentissage d'une L2 commence par un nombre d'erreurs par rapport aux formes de la langue cible enseignée. La tâche du professeur de la langue était de les corriger et de veiller à ce que les productions de l'apprenant se rapprochent de celles d'un locuteur natif. Ces erreurs étaient perçues comme un signe que l'apprenant ne possédait pas encore toutes les règles de la langue seconde, et que les difficultés qu'il éprouvait avec quelques aspects de la langue seconde provenaient surtout de la résistance de lacunes en langue maternelle et de leur transfert en langue seconde. Les erreurs étaient donc le résultat d'une interférence et par conséquent elles pouvaient être produites d'une comparaison de la langue L1 à la langue L2. L'intervention pédagogique visait à réduire cette interférence inter langue. L'analyse contrastive, si elle ne prédit pas les interférences peut cependant expliquer la majorité des erreurs.

Le développement de la psycholinguistique, en particulier les processus de l'acquisition, a attiré l'attention des chercheurs sur un autre type d'erreurs, notamment celles provenant du processus lui-même : les erreurs développementales, appelées interférences ((interlinguale)). Ces erreurs sont dues, non à la structure de la L1 mais à des généralisations provenant d'une exposition partielle de la langue cible L2.

Après l'analyse des erreurs de l'apprenant en L2, on a conclu qu'elles sont causées par-dessus généralisations provoquées par :

- L'ignorance des limites des règles.
- Une application incomplète de toutes les règles nécessaires.
- Le développement des concepts erronés.
- Les erreurs trouvent leur explication dans la séquence développementale vécue par l'enfant.

Le mérite de l'analyse des erreurs est qu'elle a mis l'accent sur le fait que la majorité des erreurs n'avaient pas leurs sources dans la langue L1 mais plutôt dans le processus

d'apprentissage lui-même. Dans cette optique, l'acquisition d'une langue est perçue comme un problème d'apprentissage cognitif et la maîtrise d'une langue L2 comme le processus d'une compétence plutôt que comme une disposition à donner un ensemble de réponses à un stimulus.¹⁶

Il est donc nécessaire que l'apprenant acquiert un ensemble de structures cognitives qui lui permettent de générer des hypothèses sur la langue L2. Les erreurs donc, sont des manifestations de l'acquisition incomplète de ces structures cognitives.

Krashen souligne que : « *l'information sur les erreurs permet à l'apprenant de se créer une représentation mentale exacte d'une généralisation linguistique. Elle lui sera utile dans une situation consciente d'apprentissage d'une langue seconde.* »¹⁷

Lawler et Silinker suggèrent qu' « *il y ait deux types de structures cognitives différentes pour l'intériorisation des règles grammaticales :*

- *Les unes utilisées de façon automatique et spontanée, sans qu'il y ait prise de conscience du mécanisme linguistique, les autres qui permettent à l'apprenant d'intérioriser consciemment des règles.*
- *Le deuxième type d'intériorisation de nature consciente permettrait à l'apprenant de développer son système de contrôler, de réfléchir à ses productions ; de s'auto corriger.* »¹⁸

L'apprentissage d'une langue seconde se fait selon certains critères : réflexion, volonté, ordre, motivation, systématisation (répétition=habitude). Quant à l'acquisition chez les apprenants de la langue maternelle, elle passe par trois grandes étapes :

- Le pré langage de 10à12mois.
- Le petit langage entre 1 an et 3ans où l'enfant met en place sa grille phonologique.

Le langage : à partir de trois ans les moyens linguistiques sont plus précis. Une substitution du langage adulte à celui du petit langage se produit. Les énoncés vont se grammaticaliser et s'opère un passage des structures simples vers des structures complexes.

¹⁶Ibid. p14

¹⁷S.KRASHEN, *principes pour l'acquisition d'une langue seconde*, 1981.p.156.

¹⁸L.SILINKER, *Systèmes approximatifs*, Paris, 1971 p.224.

Le transfert

C'est le passage harmonieux d'un mot d'une langue à une autre. Quant à l'interférence, c'est le passage négatif d'une langue à une autre. Il existe deux procédés pour permettre la révision de ces fautes interférentielles :

- Faire le relevé et le classement typologique des erreurs commises par les élèves d'une langue source vers une langue cible.
- Faire l'analyse contrastive des deux langues.

Cette tâche va nous permettre par la suite, d'identifier les structures similaires aux deux langues qui vont provoquer un transfert, en d'autres termes, faciliter le processus d'apprentissage ainsi que les structures partiellement identiques ou différentes aux niveaux, phonologique, syntaxique, morphologique qui provoquent l'interférence : une utilisation dans la langue cible d'une structure appartenant à la langue source.

La langue maternelle est toujours la langue de référence pour le classement des fautes, mais ce n'est qu'une première étape du travail :

« Lorsque je t'entretiens dans ta langue où s'oublie la mienne ? Où parle –telle encore en silence ? Car jamais, elle n'est abolie à ces instants. Quand je te parle je sens ma langue maternelle glisser en deux flux, l'un, silencieux (silence si guttural), et l'autre qui tourne à vide, se défaisant par implosion dans le désordre bilingue. Je ne sais comment dire, toute la chaîne nominale et phonétique de ma parole natale(...) toute cette chaîne, pareil à un trouble de langue, se détruit et revient à l'envers jusqu'au balbutiement. Je perds alors mes mots. Je les confonds de langue en langue »¹⁹

¹⁹A.KHATIBI, *Amour bilingue*, Montpellier, 1983, p.10.

2.2. Les interférences et l'analyse contrastive

2.2.1. Le fondement de la notion d'interférence

La notion d'interférence est bâtie sur deux principes majeurs : d'une part, l'acquisition d'une langue étrangère se fait à un niveau du développement cognitif plus avancé que celui atteint lors de l'apprentissage de la langue maternelle ; d'autre part, tout élève à déjà acquis un bagage linguistique dans sa langue maternelle, et le fait que ce bagage cognitif interagisse lors de l'acquisition de la langue étrangère crée, ce que nous appelons, des interférences ou des erreurs interlinguales. Ces erreurs étaient vues comme un transfert négatif de la langue source vers la langue cible. Mackey définit l'interférence ainsi :

« L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on écrit dans une autre C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident. »²⁰.

Cependant le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, la définit ainsi : « *on dit qu'il y'a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible, A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* »²¹

F. DEBYSER, définit l'interférence selon trois points de vue.

- psychologique : dans l'éventualité où elle est considérée comme une contamination.
- linguistique : dans le cas où il s'agit d'une mésaventure issue du contact des langues.
- pédagogique : dans le cas où l'apprenant commet une erreur sous l'effet de sa langue maternelle.

Les erreurs, telles qu'elles étaient mentionnées plus haut, affectent la langue dans tous les domaines : phonétique, morphosyntaxique, lexico sémantique, culturel.

Les interférences sont le résultat d'un transfert négatif dû aux différences des deux langues (L1 et L2). « *C'est l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude* ». ²².

²⁰W.F.MAKEY, cité par. DEBYSER, in revue langue Française n° 8 décembre 1970 p:34.

²¹Sur <http://www.ac-nancy-metz.fr/cefisem/primo/docs/articles/m.pdf>(consulté le 20-04-2011)

²²F.DEBYSER, « la linguistique contrastive et les interférences » in revue langue Française, Paris,n° 8Dec. /1970, p : 35.36.

Pour éviter ces erreurs, on préconise l'analyse contrastive des deux langues.

Chapitre II : Les interférences

1. Définition et caractéristiques

1.1. Nécessité de l'interférence

La notion du contact de langue est utilisée pour la première fois par le grand chercheur Weinreich (1953). Selon lui le contact des langues a d'abord lieu chez l'individu. Il oppose, de ce fait, la notion de contact de langue à celle de bilinguisme dans la mesure où le contact de langues renvoie à un état individuel (l'usage alternatif de deux langues) alors que le bilinguisme renvoie à la présence de deux (ou plusieurs langues) dans de la société.

De ce fait il a déterminé trois possibilités de contact de langues :

Si on considère deux langues L1 et L2, les possibilités de contact peuvent être :

- L'abondance de la L1 lors de l'apprentissage de L2 ; alors on peut dire qu'il y a une substitution, "strift"
- Faire alterner deux langues L1 et L2 ; ici on peut dire qu'il y a une commutation "Switch".
- L'amalgame entre L1 et L2.

De ce fait, ce passage se fait rarement sans interférence, c'est ce qu'on a constaté à travers les divers situations ; c'est –à dire sans contamination d'une langue par une autre. Par ailleurs, les interférences peuvent avoir des fonctions précises dans la communication. Elles ne sont pas maladie honteuse du bilinguisme, elles sont presque normales, un passage obligé dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère.

D'après plusieurs recherches qui ont montré que certains de nos locuteurs bilingues cherchent exprès l'interférence et s'amuse. Dans ce cas précis, le rôle joué par l'interférence sera un rôle phatique, poétique et expressif et s'amuse avec.

Au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, les interférences ne sont pas des choses qu'il faut éviter, car celles-ci interviennent comme une soupape, comme un mode de structuration, comme une phase intermédiaire au cours de l'apprentissage.

L'acquisition d'une langue étrangère se fait par hésitation, par des essais parfois manqués. Apprendre une langue étrangère, c'est se conformer à :

De nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphologiques, lexicales et énonciatives.

L'apprenant aura donc aptitude à transposer les règles de sa langue maternelle dans sa langue seconde.

L'interférence en l'occurrence est une sorte d'analogie. D'après André Tabouret-Keller, «ce terme désigne le processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné d'unités et souvent le mode d'agencement appartenant à un autre système».

Pour Weinreich dans une situation de contact entre deux ou plusieurs langues, il s'agit toujours pour le locuteur de se confirmer aux normes de deux ou plusieurs langues dans des contextes différents. On parle ici de l'interférence des normes d'un système avec un autre système.

L'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent. Elle se manifeste plus dans la langue seconde que dans la langue maternelle. Elle est liée à aussi à des facteurs psychologiques telle que l'insécurisassions dans une langue donnée.

Après cette clarification de ce terme d'interférence, nous constatons que deux caractéristiques marquent l'interférence : la première est la coexistence de deux langues (cas du bilinguisme) ou plusieurs langues (cas du plurilinguisme) puisqu'il y a l'insertion d'une unité d'une langue A dans une autre langue B. La deuxième concerne l'incompétence (connaissance ou maîtrise limitée) du locuteur. Dans cette dernière caractéristique, le locuteur emploie les deux langues dans le même énoncé en choisissant des termes qu'il maîtrise de chaque langue.

Ce qui nous conduira à aborder un autre sujet celui de l'alternance codique, phénomène très courant et marque spécialement le parler et les conversations chez les Algériens.

1.2. Les degrés d'extension des interférences

Les degrés d'extension individuelle et sociale peuvent être en chacun de nous, la même chose pour le degré d'extension dans le temps et l'espace. Et la situation linguistique décrite détermine cela. Le facteur qui permet l'extension doit être prit en considération des interférences à savoir l'appartenance sociale, sexuelle, la classe d'âge, la catégorie socioprofessionnelle... etc. Le degré d'interférence peut être aussi fonction des stades d'acquisition de la langue.

Est-ce que Les locuteurs interrogés sont des débutants ou sont à un stade avancé de leur pratique de la langue ?

« Le type d'interférence qui peut être relevé chez un locuteur débutant est différent de celui relevé chez le même locuteur une fois la langue acquise. Cela peut emmener à l'interférence individuelle qui traduit les difficultés de l'acquisition de la langue à ses débuts et par la suite vers l'interférence sociale.»¹

L'interférence dépend du degré de ressemblance des deux systèmes linguistiques. Toutes source d'interférences persistantes est du des langues proche structurellement (faux amis). Les problèmes d'interférence deviennent après des problèmes de description. Les interférences est-elle toujours prévues ? L'analyse contrastive est-elle un bon moyen de décrire une situation de contact ? Le dictionnaire didactique des langues, défini l'interférence

¹A. BOUALILI, linguistique contrastive, sur <http://bilingualité et apprentissage, les mécanismes d'acquisition d'une deuxième langue>.

en psychologie c'est d'appliquée un effet négatif d'un apprentissage sur un autre. Par contre l'effet positif c'est le transfert dans le sens où c'est l'emprunt volontaire et conscient d'un mot d'une langue à une autre. Les interférences peuvent affecter l'apprentissage d'une langue si :

- l'installation d'un nouveau schéma phonologique, est retardé ou contrarié phonétique, accentuel ou prosodique (interférences phoniques).
- Elles Affectent les marques grammaticales de la deuxième langue, le mode d'agencement des éléments de cette langue étrangère (interférences morphosyntaxiques).
- Elles provoquent des choix de mots impropres par suite de fausses analogie sémantique et lexicales : interférences lexico-sémantique.
- Elle provoque aussi une accumulation de faits interférentiels de nature culturelle.

L'expression française « gagner son bifteck », par exemple, traduite en arabe n'aurait aucun sens.

Une bonne description exhaustive des deux langues en parallèle a pour objectif de découvrir lequel sont les éléments étrangers qui se présentent dans l'écrit de l'apprenant, puis faire une analyse afin de voir si c'est une substitution ou une modification.

Enfin voir s'il est possible ou non de les introduire, dans le cas où le signifiant de ces éléments convient ou non à celui que porte les éléments de la langue. C'est à dire établir leur degré de correspondance sémantique entre la langue source et la langue cible, dont il est question. Or, la recherche qu'on a suivi est de dirigé les regards vers une difficulté qui se trouve chez nos apprenants durant la trace écrite : c'est l'interférence MORHOSYNTAXIQUE dans la production écrite du FLE, à l'intérieur de laquelle s'insère des unités et des structures de la langue arabe causant un obstacle dans l'utilisation correcte des règles grammaticales du français en raison de la divergence entre ces deux langues en contact. Et cela met une difficulté à cause du nombre diminuant des études comparatives entre ces deux langues.²

Malgré cela, on tente de montrer cette difficulté d'apprentissage avancé, liée aux interférences, dont l'une constitue notre axe de recherche. On peut analyser l'interférence morphosyntaxique avec une façon moins compliquée que les autres types d'interférence, soit pour l'écrit ou pour l'oral l'évaluation des productions écrites des apprenants par le

²51 Ibid. P19

soulignement nous permet de bien déceler les erreurs . De ce fait leur analyse interpréterait de façon concrète son degré. L'écrit est en effet une forme en fonction de laquelle varie l'interférence, ce qui fait son importance pour détecter les erreurs mais l'oral aussi peut nous dévoiler des interférences et beaucoup plus celles qui relèvent de la morphologie et de la syntaxe.

1.3. Les types d'interférences

1.3.1. L'interférence morphosyntaxique

L'objet de notre recherche qui sera l'interférence morphologique concerne le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition. L'interférence syntaxique concerne, quant à elle, les modes d'agencement des unités et les rapports qu'elles suscitent. Les deux interférences sont regroupées puisque l'interférence morphologique entraîne le plus souvent celle syntaxique.

Ex : une arbre est tombée.

A ce sujet A. Tabouret -Keller affirme dans le domaine de la grammaire que :

« Dans le domaine de la grammaire, « *l'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes* »³

J. Dubois définit l'interférence morphosyntaxique comme « *la présence de modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* »⁴ dans la définition, de Tabouret-Keller, l'interférence se fait seulement au niveau de la syntaxe. En fait, les études montrent que l'interférence est prépondérante au niveau syntaxique. Ce qui n'est pas le cas de l'emprunt lorsqu'il est intégré. Il subit alors l'influence morphologique puis syntaxique.

Pour Martinet, ceci est produit à cause des traits morphosyntaxiques d'une langue s'empruntent. Dans son ouvrage éléments de linguistique générale, il avance :

« dire, comme on l'a souvent fait, que les faits de structures morphologiques ne s'empruntent pas ou ne s'empruntent guère, c'est constater simplement que le locuteur bilingue est aussi embarrassé que ne serait un unilingue pour analyser un amalgame, et qu'il ne transfère d'une langue à une autre que des monèmes

³A.T.KELLER, *l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues, in journal de langues en contact*2008 p.7.18.

⁴J.DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique*, Paris Larousse, p.225.

formellement bien délimités. L'interférence syntaxique est l'interférence qui se situe au niveau du choix du monème, des combinaisons de ces monèmes et enfin au niveau de la manière dont ces relations sont marquées. »⁵.

1.3.2. L'interférence lexicale

GENIVIEVE, VERMES et JOSIANE BOUTET indiquent que « *l'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* »⁶

Elle est de deux types ou genres : emprunt et calque.

L'emprunt est le fait d'importer une unité lexicale en sauvegardant autant que faire se peut son signifiant et son signifié.

Quant au calque, c'est l'adoption du signifié d'une unité lexicale de L1 et son application à un signifiant de L2.

A/ L'emprunt (loanword)

Fait passer un lexème tiré d'une langue dans l'usage d'une autre (ex : living room).

B/ Le calque (loanshift)

Introduit le lexème étranger sous forme traduite, utilisant généralement deux ou plusieurs lexèmes de la langue emprunteuse.

(Ex : Salle de séjour).

M. HASANAT⁷ a constaté la même chose, des mots impropres dont l'apparition est la conséquence d'une fausse traduction d'une pensée conçue en langue maternelle (l'arabe) afin d'exprimer une idée en français. Face à ce fait de traduction, nous tenterons de dire que l'insertion de mots, de structures ou de pensées dont l'origine est la langue maternelle de l'apprenant dans le cadre de l'enseignement /l'apprentissage du FLE favoriserait à l'erreur de s'installer sur le plan lexical ce qui donnerait accès à une ambiguïté, à une confusion du

⁵A.MARTINET, *Elément de linguistique générale*, Armand Colin 1986Paris. p172.

⁶W-F.MACKEY sur: <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP.htm>.

⁷M. HASSANAT, *op, cit.*

message produit à l'oral ou à l'écrit en FLE, cela provoquerait en effet malentendu et incompréhension de la part du destinataire.

Nous pensons donc que les confusions sémantiques sont le résultat de l'interférence lexicale car l'emploi d'élément provenant de la langue maternelle dans une expression en langue étrangère porterait un sens qui ne correspondrait pas à l'idée qu'on voudra exprimer cela traduirait une fausse idée en langue étrangère.

1.3.3. L'interférence sémantique

L'interférence sémantique est différente de l'interférence dite culturel, car comme le confirme William F.MACKEY⁸, cette dernière se caractérise par des phénomènes et des pratiques culturelles de la langue étrangère qui lui sont propre, elles existent dans la langue source mais structuré d'une manière différente, c'est le cas des couleurs du spectre qui sont divisées en unités, en effet les deux langues en contacte ont une division différente.

Cela peut conduire le bilingue qui produit des énoncés en langue étrangère à créer une confusion sémantique à cause de l'effet produit par les composants linguistiques de la langue mère et qui ont une signification complètement différents dans la langue source, même si la forme signifiante est identique. R. ALSABRI⁹ considère que ce type d'interférence est le résultat d'une analyse contrastive dû à une mauvaise interprétation du contenu du message dans la langue étrangère, car en se référant aux équivalents de la langue source ce qui peut faire tomber le locuteur dans la confusion du sens dû des barrières au niveau sémantique.

1.3.4. L'interférence grammaticale

L'interférence grammaticale est selon W-F. MACKEY,¹⁰ une suite d'insérations dans le parler d'un bilingue, d'unités et des combinaisons parties du discours, de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnels, dont la source est une autre langue en effet, l'intrusion d'éléments étrangers appartenant à la langue maternelle tel que Les unités et les combinaisons faisant partie du discours influenceraient le bilingue lors de la production d'un discours, De même un bilingue produisant un parler dans une langue étrangère se spécifiant « "Est allé AMIN à 'l école" » représente une déviation liée à une mauvaise organisation des

⁸W.F. MACKEY, *Op .cit.*p.402.

⁹A. RADHWAN, *Op.cit.*

¹⁰W. F.MACKEY, *op.cit.*p.404.405.

unités qui la composent, dont la source est l'influence de la langue maternelle "arabe».par une structure qui suit celle de sa langue maternelle, tout en gardant les mêmes unités.

Celle-ci autorise la construction de phrases commençant par un verbe. Cependant le bilingue arabe/français produit des phrases en français suivant le même ordre en arabe. Quant à l'emploi du genre propre à la langue étrangère constitue une faute d'interférence, à cause de non correspondance du genre de la même unité linguistique appartenant aux deux langues en contact. Comme le fait de dire "un chaise" pour "une chaise car ce mot désigne un nom masculin en arabe. Ce problème de genre lié à la confusion des apprenants à propos du genre des mots en langue étrangère causerait un autre problème consistant à commettre d'autres fautes touchant les règles de l'accord, telle que celle propre aux adjectifs qualificatifs, c'est-à-dire au lieu de dire une chaise roulante l'apprenant dit « un chaise roulant » ce qui favoriserait les fautes d'orthographe de s'installer dans son écrit.

1.3.5. L'interférence culturelle

Elle s'applique comme un calque, c'est-à-dire utiliser des mots comme les expressions ou syntagmes figés, par exemple les arabophones ou les berbérophones, pour expliquer la beauté utilisent l'expression « belle comme la lune » mais cette même expression renvoie en français à une personne sotté.

Selon MOATASSINE¹¹ ce type d'interférence est causée par les différences socioculturelles qui existent entre l'arabe et le français, ce qui pousse l'apprenant à faire face à une situation communicationnelle ambiguë et compliquée, cela génère une déformation du message ou un mal entendu avec son interlocuteur , ces derniers (interlocuteurs) ne sont pas sur la même longueur d'ondes ce fait est aussi appelé interférence négative¹².

L'interférence culturelle est le résultat de l'introduction de phénomènes culturelles nouveaux propre au bilingue, selon W. Mackey¹³ lorsque les phénomènes culturelles de la langue étrangère sont absent le bilingue tente de trouver leur semblable dans la langue mère. Le problème dans ce cas réside en l'insertion d'unités ou de structures de ces phénomènes

¹¹MOATASSINE, cité par. T.BOUGUERRA, in le français au Maghreb : tributions statutaires etpratiques didactique.199.p.329.

¹²W.MACKEY sur : <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP1.htm> (consulté le20/04/2011).

¹³W.MACKEY sur : <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP1.htm> (consulté le 20/04/2011).

tels qu'ils apparaissent dans la langue étrangère. Cette interférence est le résultat des valeurs culturelles et de la religion du bilinguisme.

Pour Adel cet émigré d'origine algérienne qui vit en France avec sa famille, utilise dans son parlé le mot D'ALLAH au lieu de Dieu, bien que les deux mots ont la même signification, l'explication derrière tout cela est qu'il confirme son identité religieuse inconsciemment à cause de ces appartenances islamique.

2. Variation et analyse des interférences

W.F.MA CKEY¹⁴, affirme qu'il existe plusieurs variations d'interférences selon des facteurs de

forme, c'est-à-dire l'écrit et l'oral. Celui du type, c'est-à-dire le style de discours (narration, description, exhortation,... etc.). Dans la narration par exemple :

L'apprenant n'hésite à réfléchir dans sa langue maternelle pour raconter ; le constat est le même pour les textes exhortatifs où l'apprenant lance des appels dans le style de sa langue maternelle. Mais comme les textes varient, une seule analyse de ces types d'interférences ne suffit pas et donc chaque texte récupère sa propre analyse afin de connaître s'il s'agit d'élément isolé ou de combinaison d'éléments (unité ou Structure) dans un premier temps. Ensuite dans un second temps d'identifier le niveau de ces interférences, c'est à dire de connaître "la source" d'où elles tiennent leur origine. Elle peut être lexicale, sémantique, grammaticale,...etc. Cela permettra de déterminer le "type d'interférence".

3. Distinction entre l'interférence et l'alternance codique (A.C)

Avant d'avancer plus loin une distinction entre "interférence" et "alternance codique" s'avère Indispensable et nécessaire. Selon le dictionnaire des sciences des langages l'alternance codique est la stratégie de communication par laquelle un Individu ou une communauté utilise dans le même échange ou la même langue Différentes, Le ou les interlocuteurs peuvent être experts dans les deux langues, c'est le cas De "l'alternance de compétence" qui constitue une manière d'assurer la communication Sociale. S'ils ne le sont

¹⁴*ibid.* pp.397.401.

pas, il s'agira donc " d'alternance d'incompétence". L'alternance codique est perçue selon Il est de ce fait constaté par Albane CAIN,

Claudine BRIANE et Carol MORGAN¹⁵.

Comme un phénomène apparent comme « production hybrides » et a pour caractère l'utilisation simultanée des deux codes linguistique de façon différente et généralement par ignorance lexicale , l'apprenant remplit ce vide de manière consciente comme de manière inconsciente en insérant des expressions qui apparaissent dans sa langue maternelle dans ses productions en langue étrangère.

Le recours à la langue maternelle est dû à une défaillance lexicale car la langue étrangère fait obstacle .dans ce cas précis l'alternance codique est perçue comme un moyen pour accéder à une appropriation linguistique culturelle son rôle doit être limité en Temps et surtout en finalité en situation d'apprentissage d'une langue étrangère, car dans ce Cas le but final est de maîtriser la compréhension et la production de telle langue étrangère tout en acceptant le recours contrôlé à la langue maternelle.

D'après cette réflexion citée plus haut, qui consiste à autoriser l'alternance codique comme moyen d'apprentissage qui soit contrôlé par l'enseignant. Ce fait nous amène à constater que l'emploi permanent et contrôlé de l'Alternance codique par l'enseignant pourrait amener l'apprenant à adopter une stratégie qui s'établirait jusqu'au stade avancé de l'apprentissage, où il ne pourrait pas se passer de la langue maternelle. De ce fait il risquerait de se trouver incapable de réaliser une production orale ou écrite sans passer à la langue maternelle, d'où la possibilité de tomber dans les erreurs d'interférence suite aux contraintes de l'apprentissage avancé.

¹⁵A.CAIN, C.BRIANE et C.MORGANE, *langue étrangère et français en milieu scolaire*, didactiser l'alternance in revue de didactologie des langues-cultures, n°108, 1997, pp491-492-493.
dedidactologie des langues- cultures, n 108, 1997, p.495.

CADRE PRATIQUE

Chapitre I : Corpus et échantillonnage

1. Présentation du corpus

Dans Notre petite recherche nous exposons le déficit linguistique chez des étudiants de première année LMD lettres et langue françaises qui sont confrontés à des difficultés réelles en matière de production écrite. Il est très fréquent de voir des étudiants dans un département de français utiliser par exemple un article féminin pour un nom masculin ou le contraire.

Nous pourrions prétendre alors qu'il s'agit là, de confusion, un problème d'interférence chez ces sujets et qui risque d'être généralisé. Car l'apprentissage de base du FLE au primaire, passe rarement sans qu'il y ait recours à la langue maternelle (LM).

Les apprenants d'une langue étrangère sont victimes de fautes d'interférence dès le stade le plus élémentaire de leur apprentissage. Ce genre d'interférence n'a rien de surprenant ; ce phénomène trouve place dans l'utilisation de la langue française chez ces étudiants dès leur début d'apprentissage du FLE , ils sont saturés des structures, des formes et des règles de leur langue maternelle, ce qui pose problème surtout au niveau morphologique touchant par excellence le genre des noms (le féminin et le masculin), l'apprenant arrive chez son maître ou chez sa maîtresse en sachant que l'arbre est un nom féminin ; ainsi pour les mots *porte, soleil, cimetière, avion appareil* etc. se référant à leur langue maternelle. Cela reste toujours difficile à changer dans leurs têtes et, c'est comme ça que ces écoliers arrivent au collège après au lycée jusqu'à l'université très répandus sur plusieurs plans, pire encore, ils font spécialité en lettres et langue françaises avec un sérieux problème d'interférence ,ce phénomènes qui s'est enraciné depuis le primaire.

Dans cette petite exploration, nous allons relever systématiquement des erreurs interférentielles à partir d'une trentaine de copies de productions écrites. Dans plusieurs copies qui ont été consultées où il a été demandé à l'apprenant de faire la description d'une personne (meilleur amie), reviennent des structures grammaticales affectées par le fléau des interférences où l'élève n'hésite pas à réfléchir dans sa langue maternelle (arabe) pour écrire ou rédiger dans la langue cible (français).

Le signe (*) veut dire que la phrase ou le mot est incorrect ou représente une défaillance. Les mots ou les expressions soulignées représentent la défaillance elle-même.

2. L'objectif de la recherche

Nous tentons à travers cette analyse des copies d'identifier les erreurs interférentielles et leurs types dans les productions écrites des étudiants et les entraîner à la correction de ces erreurs à la base de méthodes fondées sur l'analyse contrastive ce qui nous permettra de vérifier les hypothèses posées.

3. Exemple d'analyse contrastive

3.1. La phrase nominale en arabe

En arabe la phrase nominale commence toujours par un nom mémé si le verbe suit consécutivement le sujet, le verbe est donc senti comme complément.

Exemple :

*« L'enfant il joue».

*« Mes élèves ils persévèrent ».

Les erreurs du double sujet dans ces exemples sont flagrantes (sujet répété), par contre Les erreurs d'accord sont rares, vu que le verbe s'accorde avec le sujet en genre et en nombre.

✓ l'enfant joue

✓ Mes élèves persévèrent

3.2. La phrase verbale en arabe

Toutes phrases qui commence par un verbe suivi du sujet et de complément est une phrase verbale.

Exemple :

*« travaille mon oncle »

*« Il travaille mon oncle ».

En arabe, dans une phrase verbale, le verbe est toujours au singulier, même quand le sujet est au pluriel.

Exp1 : *« écrit les élèves la leçon ». [يكتب التلاميذ الدرس].

Exp2 : *«travaille les enfants sérieusement». [يعمل الأطفال بجدية].

En français, la phrase commence toujours par un groupe nominal/sujet, au mode indicatif.

Exemple :

- mon oncle travaille

3.3. Comparaison arabe/français

Exemple n°1 : - l'élève dessine un arbre.

ou

- Il dessine un arbre.

1	P	GN1+	V	+GN1	
	[التلميذ يرسم شجرة] *l'élève dessine un arbre				
2	P	V+	GN1	+GN2	
	[يرسم التلميذ شجرة] *Il dessine l'élève un arbre				

Dans la langue française le GN1 peut avoir un adjectif ou un GP lorsque les règles sont reliées par le verbe étant donné que dans la langue arabe les deux thèmes sont assemblés.

- Exemple : - le lit est confortable

- [assarimumourihun]

- السرير مريح

3.4. Le choix des pronoms possessifs en relation avec les pronoms personnels /tu/ et /vous/

Les pronoms personnels tu et vous entraînent souvent les étudiant dans des erreurs de choix entre les pronoms possessifs.

Exemple : * vous avez mangé ta part

Au lieu de dire :

✓ vous avez mangé votre part

4. Echantillon de différent type d'interférence rencontré

Source	Interférence	Genre
Etudiant 1	Quand tu es en bas .	Lexicale
Etudiant 1	Lorsque tu estca va pas.	Lexicale
Etudiant 1	Une amie avec qui tu peux disputer par fois ...	Morphologique
Etudiant 2	C'est une membre de la famille.	Morphologique
Etudiant 3	C'est un personne rare.	Morphologique
Etudiant 3	Un bon image sur elle .	Morphologique
Etudiant 3	Que Allah la garde pour ses proches.	Culturelle
Etudiant 4	Qui elle sera toujours la	Syntaxique
Etudiant 4	Quelqu'un que traité comme une membre de...	Syntaxique Morphologique
Etudiant 4	Une seule mot.	Morphologique
Etudiant 5	C'est la plus belle sentiments entre les gens.	Morphologique
Etudiant 5	Il faut faire des amie proches.	Morphologique
Etudiant 6	Ma copine elle est très gentille.	Syntaxique
Etudiant 6	En est un couple super qui se comprennent .	Morphologique
Etudiant 6	En a toujours faits des sorties.	Morphologique
Etudiant 7	Ma meilleure amie salma, avec elle j'ai connu le sens de l'amitié.	Syntaxique
Etudiant 7	Elle est belle comme la lune.	Culturelle

Etudiant 8	Elle te conseille lorsque tu fait des fautes.	Lexicale
Etudiant 8	Qui a confiance en toi.	Lexicale
Etudiant 8	.elle est toujours la a t'écouter	Syntaxique
Etudiant 9	Que se soit dans les bons ou les mauvaises moment	Morphologique
Etudiant 9	Qui aime le bien pour toi.	Lexicale
Etudiant 9	T'aider lorsque tu es en bas.	Lexicale
Etudiant 10	J'ai un groupe d'amies qui se classent parmi les meilleur.	Morphologique
Etudiant 10	Si tu aura un amis.	Morphologique
Etudiant 10	Personnalité actif	Morphologique
Etudiant 10	Tu découvre qu'il est un profiteur.	Lexicale
Etudiant 10	Qui est peut dire qu'elle existe plus dans ce monde.	lexicale
Etudiant 10	Chaqu'une est sa place dans cœur	Morphosyntaxique
Etudiant 11	C'est pas seulement un ami c'est un sœur	Morphologique
Etudiant 11	Elle grande de taille.	Morphosyntaxique
Etudiant 12	J'ai une copine merveille	Lexicale
Etudiant 12	Avec des yeux petit maron	Morphologique
Etudiant 12	Une forte taille;	Lexicale

Etudiant 13	A toutes les moments que j'en ai besoin de lui.	Syntaxique
Etudiant 13	Qui on peut tout parler	Lexicale
Etudiant 13	Partagé des moments difficiles et de tristesse	Sémantique
Etudiant 13	Qui tu peux lui faire confiance	Syntaxique
Etudiant 13	Qui tu sens à l'aise avec lui	Lexicale Morphologique
Etudiant 14	Pour n'importe quel problème	Syntaxique
Etudiant 15	Qui tu peux parler de tout avec elle	Lexicale
Etudiant 15	Qui tu peux avoir confiance	Lexicale
Etudiant 15	Disputer parfois	Morphologique
Etudiant 15	Et celle qui est là quand tu en as besoin d'elle.	Lexicale
Etudiant 16	Et pour trouver le bon ami n'est pas toujours évident	Morphologique Morphosyntaxique
Etudiant 16	Un vrai ami	Morphologique
Etudiant 16	C'est celui qui nous aide et nous écoute lorsqu'on a besoin.	Morphologique Lexicale
Etudiant 16	Un ami il sera toujours là pour toi.	Syntaxique
Etudiant 17	Elle est toujours là	Morphosyntaxique
Etudiant 17	Elle a un cœur grand	morphologique

Etudiant 17	Les vrai ami t'aime	Morphologique
Etudiant 18	C'est celle qui on peut avoir confiance.	Lexicale
Etudiant 18	Qui on peut parler de tout	Lexicale
Etudiant 18	Une personne a qui on peut compter a n'importe quel moment.	Syntaxique
Etudiant 18	Qui partage le bonheur avec toi.	Sémantique
Etudiant 18	Et quelle soit fidèle pour toi.	Syntaxique
Etudiant19	Un meilleure amie	morphologique
Etudiant19	C'est le personne qui je peux compter sur elle	morphologique Lexicale
Etudiant19	un personne	morphologique
Etudiant 19	Sans changé la moindre chose dans mon mentalité	Morphologique
Etudiant 19	A qui je peutpartagé mes joie	Lexicale
Etudiant19	Qui je peut faire confiance	Lexicale
Etudiant20	Un meilleure ami	morphologique
Etudiant20	Qui peux t'aimé pour que tu es	morphosyntaxique
Etudiant20	Qui t'aime pour ton bien et ton mauvais	Sémantique
Etudiant20	Qui vous pouvez fait confiance sons hésitation	Syntaxique lexicale

Etudiant20	Qui prete a etre la pour toi quand tu es en bas	lexicale
Etudiant20	Quelqu'un que te souhaite toujours le meilleur	syntaxique

1. L'interférence morphologique

1.1. le genre

Vu le caractère incertain du genre des noms, le genre de l'équivalent du nom dans la langue source influence souvent celui de la langue cible.

exemple :

ex1- un personne rare dans nos jours

ex2- c'est une membre de la famille

ex3 - elle laisse un bon image sur elle partout ou elle part

Dans ex1 l'étudiant a utilisé un article masculin singulier < un > pour le mot personne en se référant à sa langue maternelle ainsi transposé ces idées à partir de sa langue source à la langue cible.

En remarque une présence frappante des confusions réalisées par les étudiants entre masculin féminin.

Dans ex2 en remarque que l'étudiant à juger que le mot membre est du genre féminin singulier en ce référent a sa langue maternelle le même cas est exercé pour ex3 ou le mot (image) prend la marque du masculin au lieu de féminin , indiquons que ces transposition se renouvelle continuellement même après avoir corrigé cela aux étudiants la confusion demeure, et tout simplement cela est dû à la mémorisation de cette ordre chez les étudiants d'après les norme de sa langue maternelle.

Voici quelques exemples de substantifs qui ont un genre qui diffère du français à l'arabe et qui sont très fréquents chez les étudiants :

Substantif	Le genre en français	Le genre en arabe
Appareil	Nom masculin	Nom féminin
Chaise	Nom féminin	Nom masculin

Bateau	Nom masculin	Nom féminin
Tour	Nom féminin	Nom masculin
Royaume	Nom masculin	Nom féminin
Avion	Nom masculin	Nom féminin
Groupe	Nom masculin	Nom féminin
Ventre	Nom masculin	Nom féminin
Tableau	Nom masculin	Nom féminin
Tapi	Nom masculin	Nom féminin
Désert	Nom masculin	Nom féminin
Lampe	Nom féminin	Nom masculin

1.2. Expressions périphrastique dans l'une des deux langues correspond à un seul substantif dans l'autre

En français	En arabe
Ce qui est obligatoire	Les obligation [الحتميات]
Un coup de marteau	Marteler [مطرق]
Un coup de sifflet	Un sifflet [صافرة]

1.3. Les formes pronominales et non pronominales des verbes

Les verbes pronominaux sont les verbes qui se conjuguent avec un pronom réfléchi de la même personne que le sujet. Les pronoms réfléchis sont *me, te, se, nous* et *vous*. Les formes élidées de *me, te* et *se* sont *m', t'* et *s'*.

Exemple

- Tu **te** demandes.
- Il **se** trompe.
- Nous **nous** réjouissons.
- Vous **vous** dites.

Au cours de notre étude nous avons pu dégager certains faits, en ce qui concerne les interférences dans les formes pronominales et non pronominales des verbes en est fait il

excite une certaine forme d'analogie entre les schémas verbaux existant au niveau de la structure arabe et français.

Ces formes d'interférences consiste a employer la forme pronominale du verbe même quand elle n'est pas disponible

Exemple :

Ex1 : * c'est une amie avec qui tu peux disputer parfois

يقة التي يمكنك التناجر معها أحياناً الصد- هي

Ex2 : *elle se laisse un bon image sur elle partout ou elle part

- تترك لنفسها صورة جيدة أينما تذهب

Dans ces deux exemples en confirme l'existence de cette analogie avec certaine ordre verbaux en arabe et aussi la nom distinction en langue cible des verbes, essentiellement pronominaux et l'usage pronominal a sens passif.

1.4. L'accord en personne et en nombre avec un contenu collectif

Les mots et les expressions en contenu collectif comme : tout le monde, ma famille, le groupe, le peuple, l'équipe, ... etc. en langue française, quand ils occupent dans la phrase la position d'un sujet leur verbe prend la terminaison de la 3^{emme} personne du singulierchez les étudiants arabophone cette norme nés toujours pas bien perçu, en remarque qu'il tombe d'une manière perpétuelle dans cette contradiction entre le nombre naturelle et le nombre grammaticale et c'est ainsi qu'il mettent le verbe de ces mots ou expressions collectifs a la 3^{emme} personne du plurielle.

Exemple :

- *en est un couple super qui se comprennent
- * j'ai un groupe d'amies qui ce classent parmi les meilleur

1.5. L'accord de "tout" employé comme déterminant

Le mot "tout" peut être déterminant (ou adjectif), adverbe, nom et pronom. "Tout" est déterminant indéfini lorsqu'il accompagne un nom. Il varie alors en genre et en nombre et s'accorde avec le nom qu'il détermine, et non pas avec le verbe qui le suit le tableau suivant montre des erreurs interférentielle d'accord de "tout" employé comme déterminant.

Tout le monde sont allés au cinéma	Au lieu de	Tout le monde est allé au cinéma
Tout le monde sont venus		Tout le monde est venu
Tout le groupe étaient contents		Tout le groupe était content

2. Interférences syntaxique

2.1. La reprise du sujet

Dans nos exemples suivants, l'étudiant a réinterprète le sujet deux fois, la première en tant

Que nom, la deuxième en tant que pronom, cela arrive souvent avec les étudiants.

Exemple:

* la vie elle est belle avec ma copine.

* ma copine elle est très gentille.

Le dédoublement du sujet dans la syntaxe du français contemporain, n'est justifié qu'en cas D'emphase, de structure qui correspond à une désarticulation ou dislocation volontaire, Cela trouve son origine dans la syntaxe de la phrase en arabe.

Comme le rappellent Blachère R. et Gaudfroy Demonbynes M. en arabe "*la phrase Peut se ramener à un verbe accompagné de désinences ou préfixes marquant le genre le Nombre, la personne (sujet intérieur), l'aspect du verbe. Ainsi l'indice de la personne est Systématiquement intégré au verbe.* »

On dira : il mange

Et non : * Il il mange

En arabe les pronoms sujets, ne sont exprimés de manière individuelle que dans le cas de tropicalisation, et on sachant que l'équivalent des pronoms personnels du français existe en arabe, la syntaxe de l'arabe se définit par la non expression individuelle du sujet pronominal Puisque celui-ci est incorporé au verbe. [ي] qui remplace « il ».

2.2. La confusion dans le système des prépositions

La distribution des prépositions est, en principe, dictée par un ensemble de commandement

A/-Contrainte sur la préposition dictée par le choix du verbe en L2

Donner quelque chose à quelqu'un, or l'erreur interférentielle utilise le verbe avec la Préposition "pour"

-*Ils donnent des joués pour leur petit enfants.

✓ Ils donnent des joués à leur petit enfants.

-*Le professeur donne les notes pour les élèves.

✓ -Le professeur donne les notes aux élèves.

-L'utilisation de "pour" à la place de "à" s'explique par l'utilisation du verbe en L1

-donner pour / يعطي [الى] [ل]

B/- Quand la préposition est dictée par le nom et la relation qu'il engage avecelle

Le choix des prépositions n'est pas seulement déterminé par le verbe, il est aussi déterminé par le nom :

*C'est une toile pour pablocicasso qui est un grand peintre espagnol.

Pour dire :

-C'est une toile de pablocicasso qui est un grand peintre espagnol.

Normalement et pour être dans les normes, en français la notion de la possession doit être exprimée par la préposition "de" et non pas "à", donc l'étudiant a eu recours à sa langue maternelle qui construit la même relation par le biais de la préposition [ل] [pour].

C/- Contrainte sur la préposition s'agissant d'une suite de mots qui commence par une préposition

-*C'est dans cet terrain qu'on a remporté tout nos trophées.

✓ Dans cet terrain, on a remporté tout nos trophées

-*C'est dans l'hôpital qu'on soigne nos passions.

✓ C'est à l'hôpital qu'on soigne nos passions.

Dans nos deux exemples, nous remarquons qu'il y a un mauvais choix d'auxiliaires.

2.3. Les pronoms relatifs

Dans le cadre de la phrase complexe et au niveau de la subordination, la Transformation relative semble être parmi les erreurs les plus persistantes ; l'erreur interférentielle naît du fait que le système des pronoms relatifs en français et celui de l'arabe, présente des points communs mais aussi pas mal de divergences.

A/- L'utilisation du pronom relatif " qui " au lieu de " que " et de " où "

*-Nous avons visité une ville qui nous avons trouvé très belle ; c'est la ville que vivait Etienne Dinet.

La particularité du français au niveau de la morphosyntaxe des pronoms relatifs considérés en eux-mêmes, est que leur fonction conditionne leur forme.

*Les vacances est un moment de repos qui nous prenons après les études pour nous reposer.

Le contraire est commis dans cette phrase où l'apprenant au lieu d'utiliser le pronom relatif « que », qui remplacera un complément d'objet direct, a utilisé le pronom relatif « qui », qui est censé remplacer un sujet dans une phrase.

Qui : sujet.

Que : objet, ou complément.

Où : complément circonstanciel de lieu.

En arabe, il n'y a pas de changement de la forme de base lorsqu'il s'agit des pronoms relatifs (الذي) pronom relatif qui reprend un humain/ou/ un non humain. (من, ما) La fonction du pronom relatif n'est pas pertinente en arabe dans la mesure où sa morphologie n'en dépend pas: « que » ou « qui » seraient rendus par un même pronom relatif (الذي) avec l'accord en genre et en nombre.

B/-L'utilisation de "dont" à la place d'un pronom relatif composé

*La beauté de cette très belle demoiselle, dont je pensé énormément est resté graver dans ma pensée.

Au lieu de :

- ✓ La beauté de cette très belle demoiselle, à laquelle je pensé énormément est resté graver dans ma pensée.

*La fête de fin d'année scolaire dont nous avons participé, s'est très bien passée.

Au lieu de :

- ✓ La fête de fin d'année scolaire à laquelle nous avons participé, s'est très bien passée.

Du moment qu'il s'agit de poser la question: nous pensons a quoi? ; Ce qui explique qu'on cherche un complément d'objet indirect COI, l'étudiant aurait dû utiliser des pronoms relatifs, composés.

La même chose pour la deuxième phrase, la question qui devait être posée après le

Verbe c'est : « Nous avons participé à quoi? ».

Pour ne pas tomber dans l'erreur l'étudiant doit toujours se focaliser sur la question qu'il doit poser, puisque l'usage des pronoms relatifs composés remplit un complément d'objet indirect COI, et doit nécessairement être informé que dans la langue cible, il existe des pronoms relatifs composés ce qui n'est pas le cas dans la langue maternelle.

- Nous avons choisi d'autres exemples de l'emploi répété de quelques structures erronées syntaxiquement telles – que :

En arabe	En français
Avant le rendez vous de trois jours	Trois jours avant le rendez vous
Cette université a été bâtie pendant dix ans	Ils ont mis dix ans à bâtir cette université
Après son arrivée de trois heures	Trois heures après son arrivée

3. Interférences lexicales

A la suite des analyses que nous avons effectuées, nous avons trouvé des exemples d'erreurs créés par l'interférence lexicale de l'arabe en français, les étudiants se réfèrent surtout à l'arabe dans le domaine lexical. Ce qui est souvent une source de confusion pour les apprenants.

Exemple :

*c'est un amie le sang léger qui fait de l'ambiance (Le calque)

– هو صديق خفيف الدم يصنع الإثارة

✓ c'est une amie vive, qui fait de l'ambiance

Dans cet exemple l'étudiant a introduit un lexème étranger sous forme traduite de sa langue maternelle.

*t'aider lorsque tu es en bas

*lorsque tu es sa va pas

Au lieu de :

✓ t'aider lorsque tu es mauvaise posture

✓ lorsque tu es souffrant

Nous voudrions maintenant donner des exemples d'erreurs concernant les interférences lexicales de l'arabe au français:

J'ai trouvé mon amie dans la gare	Au lieu de dire	J'ai rencontré mon amie à la gare
J'ai perdu le bus de quelques minutes		J'ai raté le bus de quelques minutes
La poule pond un œuf chaque jour		La poule pond un œuf chaque jour
Le professeur m'a donné un coup		Le professeur m'a frappé
La semaine prochaine nous sortons en vacances		La semaine prochaine nous serons en vacances

3.1. L'emploi considérable des possessifs comme interférence (arabe français)

En arabe	En français
Il lève sa main	Il lève la main
Il a mal à son ventre	Il a mal au ventre
Je lave mes mains	Je lave les mains

J'ai fracturais mon pied	J'ai fracturé le pied
--------------------------	-----------------------

4. L'interférence sémantique

Les étudiants dans l'arabe et leur langue maternelle ont recours au calque sémantique ou à la traduction littérale de l'arabe en français, aboutissent rarement à des énoncés néanmoins corrects, mais généralement incorrects inadmissibles, idiomatiquement ou culturellement comme par exemple :

- * partagé des bons moments ou défilé ou de tristesse
- ✓ partager les bons et les mauvais moments

Dans le tableau suivant en cite plusieurs exemples de ce type d'interférences :

Il travaille chirurgien	Au lieu de	Il travaille comme chirurgien
Cette chemise te sort bien		Cette chemise te va bien
Couper la route		Traverser la route
Faire une réponse		Répondre
Le ciel pleu		Il pleut
L'arriver de la nuit		La tomber de la nuit

5. Interférences morphosyntaxiques

Comme on a pu le constater et contrairement au français, l'arabe possède deux types de phrases, la phrase nominale et la phrase verbale. Or le français ne connaît que la phrase verbale.

La phrase verbale en arabe suit l'ordre suivant Verbe- Sujet-Objet, telle que « mange l'enfant sa pomme » équivaut en français à : « l'enfant mange sa pomme » ; ce type de phrase n'a pas conduit à un grand nombre d'erreurs dans notre corpus.

Néanmoins, la phrase nominale dont l'ordre syntaxique est Sujet – Attribut, telle que « mon père professeur » équivaut en français à : « mon père est professeur ».

L'existence de la phrase nominale en arabe explique la non utilisation de l'auxiliaire "être" dans les écrits des apprenants. Certes, ils commettent souvent des erreurs comme :

- *Vous grand,
- *la table grande,
- *le magasin à côté de la mairie, etc.
- L'une des premières erreurs récurrentes est l'omission des articles indéfinis comme :
- * je prends taxi,
- * il voudrait café,
- *on achète oranges
- *il travaille avec enseignants,
- *ma maison a chambre et salon,
- *j'habite dans grand appartement.

6. les problèmes de conjugaison en relation avec les interférences

Dans la langue Arabe, le système de conjugaison est beaucoup plus simple que celui de la langue française surtout ce qui porte sur les temps du passé, ce qui peut être la cause des fautes d'interférences en matière de conjugaison, il est évident qu'il n'existe qu'un seul temps du passé en langue arabe; par contre ils demeurent plusieurs dans la langue française et parmi lesquels celui qui rend la tâche plus difficile à nos étudiants et leurs pose d'ailleurs autant de confusions c'est le passé composé et comme son nom l'indique il s'agit d'un temps composé de deux éléments, le premier renvoie à l'auxiliaire être ou avoir au présent, le deuxième renvoie au participe passé du verbe conjugué. A vrai dire que toute complication dans le domaine de la conjugaison pour nos étudiants est du ou mit sur pied par ces deux auxiliaires; pourquoi?

Et bien parce que tout simplement étant donné que les deux auxiliaires soient inexistantes dans la langue maternelle (l'arabe), nos informateurs les utilisent sans pour autant savoir quel auxiliaire utiliser ni avec quel verbe ni même pourquoi : malgré les efforts constants et remarquables de la part des professeurs dans l'accomplissement de leur tâche mais la faute ou plutôt l'interférence persiste. Parmi les phrases rencontrées lors des réponses des étudiants, nous citerons :

- * être présente quand tu es besoin d'elle

Au lieu de

✓ être présente quand tu as besoin d'elle

* ils sont fini de jouer le match

Au lieu de

✓ ils ont fini de jouer le match

On partant de notre recherche, bon nombre d'étudiants se trouvent dans la difficulté ou ne parvient pas à mettre la main sur la morphologie exacte des verbes au passé composé. En conséquence pas mal de recherche ont eu lieu sur ce point précis.

Cette recherche cible à trouver des moyens pour faciliter la tâche à l'étudiant afin qu'il puisse restreindre l'interférence et valoriser le transfert positif de sa langue maternelle à la langue cible.

Et pour remédier à l'erreur; L'enseignant joue un rôle crucial, il doit convaincre l'étudiant que l'erreur, étant un phénomène naturel du processus d'apprentissage, est incontournable mais corrigible.

Conclusion générale

Le présent travail de recherche relève du domaine de la linguistique, il porte sur les phénomènes dit d'Interférences morphologiques chez les étudiants de première année licence. Au cours de ce travail, nous avons puisé dans les travaux de plusieurs chercheurs afin de définir et d'expliquer ces turbulences retrouvées au niveau des écrits des étudiants.

Grâce aux recherches et analyses réalisées, nous avons tenté de répondre à notre problématique de recherche, qui concerne les faits et circonstance de production de ces phénomènes. De ce fait, nous sommes parvenus à établir plusieurs constat ; dans un premier temps, nous avons découvert que le manque et la non maîtrise de la langue seconde de la part d'un bilingue est l'une des causes majeures qui provoque les interférences, aussi que, le bagage langagier acquis dans la langue maternelle interfère avec le bagage acquis dans la langue seconde.

En faisant une analyse et une comparaison entre les deux systèmes langagiers, à savoir : langue maternelle(Arabe dialectal) et langue seconde (Français), nous avons constaté que bon nombre d'étudiants applique la morphologie de la langue maternelle sur la langue seconde, ce qui provoque des interférences au niveau de leurs écrits.

Il s'avère aussi que, le type d'interférences le plus utilisé est les interférences morphologiques, contrairement aux interférences culturelles et sémantiques.

Dans une dernière conclusion, et afin de répondre aux questions posées au début de notre travail de recherche. Nous sommes arrivés au point où nous pouvons dire que, la principale cause qui fait que les étudiants commettent ce genre de phénomènes est le recourt à la langue maternelle afin de combler leurs propre lacunes, les circonstances font que ces même étudiants ont un niveau bas et une mauvaise utilisation de la langue seconde.

Il convient de préciser aussi que le bilinguisme fait partie intégrante de ce type de phénomènes, car sans bilinguisme il ne peut y avoir interférence entre deux systèmes langagiers.

BIBLIOGRAPHIE

W.F.MACKEY, bilinguisme et contact des langues, Klincksieck, Paris1976.s.p

Glossaire linguistique, cité par W.MACKEY in bilinguisme et contact de langue, Klincksieck, Paris1976 s.p.

L.BLOOMFIELD, cité par W.MACKEY in bilinguisme et contact de langues Klincksieck, Paris, 1976, s.p.

E.HAUGEN, cité par W.MACKEY in Bilinguisme et contact des langues, Klincksieck, Paris, 1976,

L.BLLOMFIELD, language, Klincksieck, Paris, 1933, p.56.

E.HAUGEN, la langue Norvégienne en Amérique, 1953, p.7

W.F. MACKEY, éducation et bilinguisme, Klincksieck, Paris, 1968, p.205.

Sur : <http://www.limag.refer.org/thèse/SOUAD/partie1,chap1.htm>.

11G. DALGALIAN, Enfances plurilingues: témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue,Le Harmattan, 2000, p.12.

<http://www.educavox.fr/formation/analyse/les-avantages-du-bilinguisme-un-resume-de-l-etat-actuel-des-recherches>

C.TAGLIAN, la classe de langue, Paris, 1994, clé international, p.151.

A.BOUALILI, linguistique contrastive, sur <http://bilingualité> et apprentissage, les mécanismesd'acquisition d'une deuxième langue.

S.KRASHEN, principes pour l'acquisition d'une langue seconde, 1981.p.156.

L.SILINKER, Systèmes approximatifs, Paris, 1971 p.224.

A.KHATIBI, Amour bilingue, Montpellier, 1983, p.10.

W.F.MAKEY, cité par. DEBYSER, in revu langue Française n° 8 décembre 1970 p:34.

Sur <http://www.ac-nancy-metz.fr/cefisem/primodocs/articles/m.pdf>(consulté le 20-04-2011)

F.DEBYSER, « la linguistique contrastive et les interférences » in revue langue Française, Paris,n° 8Dec. /1970, p : 35.36.

A. BOUALILI, linguistique contrastive, sur <http://bilinguismeetapprentissage.com>, les mécanismes d'acquisition d'une deuxième langue.

A.T.KELLER, l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues, in journal de

langues en contact2008 p.7.18.

J.DUBOIS, Dictionnaire de linguistique, Paris Larousse, p.225.

A.MARTINET, Elément de linguistique générale, Armand Colin 1986Paris. p172.

W-F.MACKEY sur: <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP1.htm>. M. HASSANAT, op, cit.

W.F. MACKEY, Op .cit.p.402.

A. RADHWAN, Op.cit.

W. F.MACKEY, op.cit.p.404.405.

64MOATASSINE, cité par. T.BOUGUERRA, in le français au Maghreb : tributions statutaires et pratiques didactiques.199.p.329.

W.MACKEY sur : <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP1.htm> (consulté le20/04/2011).

W.MACKEY sur : <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP1.htm> (consulté le20/04/2011).

A.CAIN, C.BRIANE et C.MORGANE, langue étrangère et français en milieu scolaire, didactiser l'alternance in revue de didactologie des langues-cultures, n°108, 7997, pp491-492-493.

dedidactologie des langues- cultures, n 108, 1997, p.495.

ANNEXES

ELEVE 1 :

une meilleure amie c'est une sœur que la vie oublié de vous donné, c'est une personne en qui tu peux faire confiance, qui te comprend, qui te complète, qui t'aider a te relevé quand tu es en bas, qui est toujours proche de toi qui s'inquiète pour toi lorsque tu es ça va pas, une fille pas comme les autre, unique, qui fait tous pour passer un maximum de temps avec toi, une amie avec qui tu peux disputer parfois mais qui fait tous pour vous réconciliez à la fin.

ELEVE 2 :

Une meilleure amie est la seule personne qui juste en te regardant dans les yeux sais a quoi tu pense, c'est une personne indispensable a notre vie, c'est bien plus qu'une Meilleur amie, c'est une membre de la famille et une partie de nous, elle est toujoursla pour moi : dans les moments de jois et ceux de tristesse, avec elle on est nous-même sons jugement, plus le temps passe plus on se raproche, et plus on donne naissance a une véritable complicité.

ELEVE 3 :

Ma meilleur amie est une beauté extrêmement rare, beauté extérieur ainsi que la beauté intérieur. Elle aime le bien pour tout le monde, elle est remplis de qualités, c'est un personne rare dans nos jours, elle passe jamais inaperçu, elle se laisse un bon image sur elle partout ou elle part. Que Allah la garde pour ses proche, sa famille et surtout moi.

ELEVE 4 :

Pour moi une meilleur amie tout simplement celle qui te soutient dans les moments difficiles, qui elle sera toujours la a tes cotés, qui t'écouterà, qui te soutient meme avec un seule mot, qui te remonte le morale, qui te souhaite le mieux parce que elle sait que tu le mérite, qui te donne des conseils lorsque t'a un problème, qui reste fidèle pour toi, quelqu'un que traité comme une membre de sa famille.

ELEVE 5 :

L'amitié c'est une chose très sacré, c'est la plus belle sentiments entre les gens, il faut faire des amie proches, pour les trouver dans plusieurs cas de difficulté, moi, personnelment, j'ai une amie très proche, je l'aime comme une sœur, on plus de ça, elle se caractérise par sa grande franchise, son cœur est plein d'amour pour tout le monde, et l'une de ses caractéristique, c'est la tendresse, elle est clair avec tout.

ELEVE 6 :

La vie elle est belle avec ma copine, ma copine elle est très gentille, on a passé des bons moment ensemble au lycée, aussi ou a l'université, en est un couple super qui se comprennent, en a toujoursfaits des sorties pour oublier la routine, et pour casser l'asitude de tous les jours. Elle

est jolie, ma copine qui ensemble, je la trouver dans tous les cas de ma vie , soit je suis heureuse, ou je suis triste. en a décidé de se marier dans la même année.

ELEVE 7 :

Ma meilleure amie selma Avec elle j'ai connu le sens de l'amitié. Elle est sincère, elle est belle comme la lune, franche, véridique est gentille. Elle m'aide beaucoup et surtout quand j'aurais besoin d'elle. Au jour de mon anniversaire, c'est la seule qui me rappelle et me fait un cadeau mais pour moi l'expression bon anniversaire me suffit.

ELEVE 8 :

Pour moi, une meilleure amie c'est la vie, elle est toujours là à t'écouter, pour partager les moments difficiles que tu as passé, elle te conseille lorsque tu fais des fautes, qui on peut se confié chaque jour on lui dit des gros secret une meilleure amie c'est cel qui penser à toi peu importe la distance, on a toujours une pensée l'une pour l'autre, qui est toujours franche avec toi, qui a confiance en toi, qui te protège, qui te laissera jamais triste.

ELEVE 9 :

Un meilleur ami est quelqu'un qui est toujours Présent, que ce soit dans les bons ou les mauvaises moment qui est toujours prêt à nous porté leur soutien lorsque on est dans une période difficile, qui te donne le courage, qui aime le bien pour toi, qui t'aider lorsque tu est en bas, quelqu'un qui rigole avec toi, qui te faire rire, quelqu'un qui te comprend et bien sûr qui te respecte.

ELEVE 10 :

J'ai un groupe d'amies, qui se classent parmi les meilleur, chaque une est sa place dans cœur. L'amitié est une chose parfaite qui est peut dire qu'elle existe plus dans ce monde des hypocrites, si tu auras un amis après quelques mois tu découvrequ'il est un profiteur. personnellement j'ai des amies. Je les appel des avec un esprit ouvert, phsyi que intelligent une mentalité spéciale, caractère fort, personnalité actif. donc je croi que l'amitié c'est quelque chose de sacré.

ELEVE 11 :

J'ai des amies partout, mais j'ai une parmi eux qui particulière et unique, elle a un grand cœur, elle est généreuse. toujours souriante et optimiste elle m'a beaucoup idéer dans les pires moments le seul défaut qu'elle est toujours naive. Cette jolie personne, ce n'est pas seulement une ami c'est un sœur. Phisiquement, elle grande de taille, elle a des grand yeux et une jolie petite bouche. Une meilleure amie, que Dieu garde pour moi.

ELEVE 12 :

L'amitié est sacré chez les gens qui savent c'estkoice concept de valeur, j'ai une copine merveille, gentil de caractère esprit ouvert, mentalité spécialité, elle est une fille voilée avec des yeux petit marron, un nez grand comme des africains, une forte taille. elle se coshedernière un sourire magnifique.

ELEVE 13 :

Un meilleur ami est quelqu'un qui est toujoursla pour toi, un frère ou une sœur. Quelqu'un qui es présent a mes côté à tout les moment que j'en ai besoin de lui, qui es présent dans les meilleurs et les pires moment de ma vie, qui est le meilleur ami que tout le monde voudrais avoir. Qui on peut tous parler, tous avouer, demander des conseilles, passé des moment merveilleux ensemble, partagé des moment difficile et de tristesse. Un meilleur ami qui te fera jamais du mal, qui tu peux lui faire confiance, qui fait tout pour voir ton sourie, qui tu sens à l'aise avec lui.

ELEVE 14 :

Une meilleure amie est une personne exceptionnelle c'est ma moitié et ma confidente la seule personne qui peut me remonté le morale quand je me sens pas bien, une personne qui m'aider a trouvé des solution pour n'importe qu'elle problème, c'est une personne quand je pleure ou quand je ris je la trouvé à mes coté soit au bons ou au pires moment, quelqu'un qui sera toujours honnête avec toi, qui tu peux lui faire confiance.

ELEVE 15 :

Une meilleure amie qui compténormement pour toi, qui tu peux parlé de tout avec elle tout le temps, qui te conais par cœur, qui tu peux avoir confiance, celle qui ne te ment jamais et a qui tu peux dire tout ce que tu pense, celle que tu veux toujours avoir a tes coté, avec elle tu n'a pas peur d'être toi-même, celle qui doit te comprend et te soutient dans n'importe qu'elle situation avec elle on peut rire, parler, disputer parfois, et celle qui être là quand tu es besoin d'elle, et qui ne doit pas te trahir.

ELEVE 16 :

Un des plus grands bonheur du monde est l'amitié Et pour trouvé le bonne ami n'est pas toujours évident, mais un vrai amie c'est celui qui nous aide et nous écoutés lorsqu'on a besoin, il nous accepte avec nos défaut et nous qualité on peut lui parlé de tout et de rien sans se sentir gêné, c'est lui notre confident, c'est lui notre bras droit on peut compté sur lui. Aussi il crois en nous, nous encourage à atteindre nos objectifs et réaliser nos rêves. Un ami il sera toujours la pour toi, pour le meilleur et pour le pire.

ELEVE 17 :

Une meilleure amie, c'est un être qui ne doute jamais de toi, qui ne te demande rien et qui est prête à me donner tout. Elle a un cœur grand qui oublie et pardonne. Elle comprends ton passé, croit a ton avenir et elle t'accepte tel que tu es aujourd'hui, elle toujours la pour toi qu'on soit ensemble ou séparées, quelle que soit la situation entre nous, Et nous avançons main dans la main. Les vrai ami t'aime pour ce que tu es et non pour ce qu'ils veulent que tu sois. Car l'amitié s'est rare et sacré.

ELEVE 18 :

Une meilleure amie c'est celle qui on peut avoir confiance, qui on peut parler de tout, qui est formidable a tes yeux, qui te comprends, qui ne te juge pas pour ce que tu fais, qui t'aimer comme tu es, qui ne demander pas de changer, et qui sera toujours la pour toi, une fille unique et extraordinaire à tes yeux, qui te conseiller, qui t'aider a avancer, une personne a qui on peut compter a n'importe quel moment, qui est sincère avec toi, qui partager le bonheur avec toi, et qu'elle soit fidèle pour toi.

ELEVE 19 :

Un meilleure amie ? Pour moi c'est le personne qui je peux compter sur elle le plus, un personne avec qui je peut être moi même sans changé la moindre chose dans mon mentalité, le personne a qui je peut raconté tous mes soucis et entre ses regardes je trouve la clé de la liberté de mes problèmes. A qui je peutpartagé mes joie, mes crises de folies, mes journée bien détaillé, une personne que je peutpleuré dans ces bras et elle peut me consoler avec un seul mot. Qui sera honnête avec moi, et qui je peut faire confiance son hésitation, qui me puni pour mes fautes impardonnable. Je ne demande rien de plus que ça, je veux cette meilleur ami.

ELEVE 20 :

Un meilleure ami qui peut t'aimé pour que tu es, qui t'aime pour ton bien et ton mauvais, qui vous pouvez fait confiance sans hésitation, qui prête à être là pour toi quand tu es en bas, qui sais comment apporte le sourire a votre visage, quelqu'un que te souhaites toujours le meilleur parce que il crois sincèrement que tu mérite et quelqu'un qui te respecte, qui n'est jamais jaloux de toi.